BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°06 du 07 mai 2025

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Les températures sont en baisse, mais le temps annoncé pour cette fin de semaine est globalement ensoleillé, hormis dimanche qui devrait être orageux. Pour le début de semaine prochaine, le temps devrait alterner entre éclaircies et risque de pluie. Le vent reste de Nord Nord-Est.

L'essentiel de la semaine	**Carotte - céleri** : 1eres captures de mouche de la carotte en vallée de Seine et mouche du céleri en nord Cotentin. **Chou** : dégâts de pigeon. **Carotte – chou et salade** : présence de pucerons Les observations ainsi que les piégeages vont se mettre en place petit à petit en fonction des levées et des mises en place des cultures.

Sommaire :

CAROTTE - CELERI : 2
CHOU : 3
Tous les Alliums : 4
OIGNON : 5
POIREAU : 6
SALADE : 7

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec le soutien financier de

CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Qu'est-ce que c'est, le réseau DEPHY ?

C'est une action majeure du plan ECOPHYTO qui **réunit les acteurs agricoles** pour accompagner vers une agriculture **moins dépendante des produits phytosanitaires**, tout en préservant la rentabilité **économique et l'environnement.**

Pour en savoir plus : https://40kxx.r.sp1-brevo.net/mk/mr/sh/7nVTPdZCTJDXOd5juYvaS96Y2FcbFH0/hwzmRteZ951f

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*2 parcelles de céleri rave*	Jeune plant à 3 feuilles étalées
14	Plaine de Caen	*2 parcelles de céleri rave*	
50	Val de Saire	*1 parcelle de céleri branche*	
	Surtainville	*1 parcelle de céleri branche*	
	Mt Saint Michel	*2 parcelles de carotte*	1 feuille étalée

Mouche de la carotte :

Piégeage :
Après des premières captures enregistrées fin avril, des mouches sont de nouveau piégées en Seine-Maritime cette semaine, à hauteur de 1,96 mouche/piège/semaine.

Aucune mouche de la carotte n'a été piégée cette semaine dans les autres parcelles du réseau.

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Evolution du risque :
Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :
Les premières captures ont également été enregistrées fin avril en Seine-Maritime. Pas de nouvelles captures à signaler cette semaine dans ce bassin.

Des captures sont enregistrées sur céleri branche à Surtainville et dans le Val de Saire, avec respectivement 0,75 et 2 mouches/piège/semaine.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Mouche du céleri (Sileban)

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons :

Des pucerons sont présents dans deux parcelles de carotte du Mont Saint Michel sur 20 à 80% des plants.

Seuil indicatif de risque :
- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :
Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents. Les conditions climatiques sont favorables à leur développement.

CHOU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	*5 parcelles*	4 à 8 feuilles étalées
	Surtainville	*1 parcelle*	
14	Nord de Caen	*1 parcelle*	

Altise :

Des altises ont été observées dans une parcelle de Surtainville et deux parcelles du Val de Saire sur 4 à 8 % des plants.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les conditions annoncées ne sont pas favorables à l'augmentation des populations. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Mouche du chou :

Aucune capture n'a été enregistrée dans les parcelles de chou équipées de pièges à Surtainville et dans le Val de Saire.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :
A ce jour pas de capture, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons verts sont présents dans une parcelle du Calvados sur 52 % des plantes. Aucun puceron cendré n'a été observé cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles et à venir peuvent être favorables aux pucerons mais aussi aux auxiliaires. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont observées dans une parcelle de chou du Calvados.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Plantule de chou dont les feuilles ont été consommées par un pigeon

Tous les *Alliums* :

Mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* :

Observation :
Des piqûres de nutrition sur ciboulette sont toujours observées en vallée de Seine.

Evolution du risque : le vol est toujours en cours et les conditions climatiques sont favorables à son vol.

A cette période, les dégâts sur les jeunes plantules d'*Allium* se traduisent par la perte de plantules, leur affaiblissement et leur déformation.

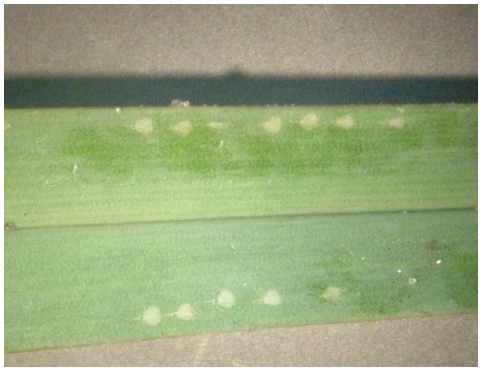

Piqûres sur feuille

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*4 parcelles de semis* *2 parcelles de bulbilles dont 1 plantée en automne*	De 2 à 4 feuilles et jusqu' à bulbaison pour les bulbilles
50	Mt St Michel	*1 parcelle mottes en AB* *2 parcelles semées*	
76		*2 parcelles*	

Mildiou :

Observation :
Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :
Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent cette fin de semaine dans les parcelles d'oignons de bulbilles et d'oignons bottes.

Ravageur souterrain :

Observations :
Comme dans le précédent bulletin, des dégâts de taupins sont constatés dans une parcelle du Calvados sur 2% des plants.

Evolution du risque :
Le risque est inféodé à la parcelle et à son historique.

Thrips :

Observations :
Des thrips ont été observés dans deux parcelles de Seine-Maritime sur 40 à 100% des plants.

Nuisibilité :
Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :
L'augmentation progressive des températures va être favorable au développement des thrips en cette fin de semaine. Observez régulièrement vos parcelles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Surtainville	*1 pépinière* *1 parcelle plantée*	Levée à 3 feuilles
	Val de Saire	*3 parcelles plantées*	
	Mt Saint Michel	*2 parcelles plantées*	
	Créances	*2 pépinières*	
27	Vallée de Seine	*1 parcelle plantée*	

Bon état sanitaire des parcelles.

Thrips :

Observations :
Des thrips sont observés dans une parcelle de poireau de Surtainville sur 4 % des plants, à hauteur de 1 individu par plant.

Relevé des pièges :
Des captures sont enregistrées à Surtainville et dans le Val de Saire. Elles sont en légère augmentation par rapport à la semaine dernière mais restent très faibles.

Nb moyen de thrips/plaque/semaine	Semaine 17	Semaine 19
Surtainville	0	0,83
Val de Saire	0,49	0,77

Evolution du risque :
Les pluies potentielles annoncées pour la fin de semaine et le début de semaine prochaine ne seront pas favorables au développement de ce ravageur. Pas de risque pour le moment.
Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 17	Semaine 19
Surtainville	0	0
Val de Saire	0	0,5

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Evolution du risque :
Des captures de mouche de l'oignon sont enregistrées dans le Val de Saire. Evolution à suivre en fonction des pluies annoncées, qui ne sont pas favorables au vol des mouches.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Souchet comestible :

Observations :
Des levées de souchet comestible (*Cyperus esculentus*) sont observées sur le secteur de Créances.

Souchet comestible

Evolution du risque :
Le souchet comestible est une adventice vivace et envahissante qui est quasiment impossible à détruire une fois installée en parcelles légumières. Sa propagation doit impérativement être évitée.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- La dispersion des tubercules par les outils de travail est la cause n°1 de la dissémination de cet adventice. Toutes les machines doivent être nettoyées dès qu'elles ont travaillé en parcelle contenant du souchet.
- Il faut également veiller à ne pas épandre sur des parcelles saines des résidus de récolte ou de terre provenant de parcelles infestées.
- Plus d'infos : Projets Gestiphyto, Gesti_Cyper, Ideal et Anti_Cyp menés en partenariat avec le SILEBAN https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-anti-cyp

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*4 parcelles*	De 4 feuilles étalées à récolte.
50	Surtainville	*1 parcelle*	
	Val de Saire	*3 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*4 parcelles*	
76		*3 parcelles*	

Bon état sanitaire des parcelles malgré, dans certains cas, la présence de tip burn (nécrose marginale) liée à l'action mécanique des bâches.

Limace :

Observations :
Des traces de morsures de limaces sont observées dans une parcelle du Val de Saire.

Pour en savoir plus :
- Note nationale BSV :
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles restent très favorables aux limaces que ce soit en plein champ ou sous les bâches. L'activité des limaces est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C.

Noctuelle :

Piégeage :
Les premiers pièges sont mis en place dans le Cotentin. Des captures sont enregistrées sur le secteur de Surtainville et dans le Val de Saire avec respectivement 4 et 3 papillons dans le piège cette semaine.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 19
Surtainville	4
Val de Saire	3

Observations :
Aucune ponte ou chenilles n'ont été notées dans les parcelles de laitues du réseau cette semaine.

Evolution du risque :
Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions climatiques annoncées sont favorables à l'activité des papillons.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Puceron :

Observation :
La présence de pucerons verts est constatée dans une parcelle du Mont Saint Michel sur 12% des plants.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance : R
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles et à venir sont favorables à leur développement. Situation à surveiller. Observez attentivement vos parcelles.

Pigeon :

Observation :
Des attaques de pigeons sont observées dans une parcelle de Seine-Maritime.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs